



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Le Général,
Commandant le groupement
de gendarmerie du Doubs*

Gendarmerie nationale

Besançon, le 17 octobre 2021
N° 9435/GEND/RGBFC/GGD25 FA/CABCOM

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser un bilan succinct de l'activité des unités du groupement de gendarmerie départementale du Doubs, assorti d'illustrations concrètes d'actions engagées au profit de la sécurité des habitants des 562 communes situées dans notre zone de compétence (ZGN). Je procéderai de la sorte chaque trimestre de manière à vous communiquer directement ce type d'informations.

Pour répondre aux sollicitations de vos administrés, en hausse continue depuis plusieurs années (96.289 appels 17 au centre opérationnel de la gendarmerie à Besançon et 19.228 interventions assurées en 2020), 580 gendarmes du Doubs sont mobilisés au quotidien.

Dans le contexte de sortie progressive de la pandémie, la gendarmerie demeure mobilisée dans l'application des directives gouvernementales relatives aux respects des mesures d'isolement ou de quarantaine ainsi qu'au contrôle des ERP. D'ailleurs, tout au long de cette crise, les gendarmes ont manifesté, dans la durée, une réactivité opérationnelle soutenue, en continuant à assurer un accueil de qualité dans l'ensemble des brigades, en dépit des contraintes sanitaires, ainsi qu'à faire face aux différentes formes de délinquance constatées dans le Doubs.

Sur les 9 premiers mois de l'année 2021, les atteintes aux biens sont en baisse (-5,7%), notamment les cambriolages (-28,4%). La diminution des cambriolages (447 faits depuis le 1^{er} janvier dernier) est d'autant plus significative qu'elle confirme la tendance observée dans notre département depuis 2016 (1511 faits en 2016 contre 852 en 2020, soit -44%). Pour les vols de tous types, le taux d'élucidation élevé (31,2% dans le Doubs pour une moyenne nationale d'environ 20%) illustre l'engagement de vos gendarmes en la matière.

En revanche, les atteintes volontaires à l'intégrité physique, en particulier les violences intrafamiliales (VIF), sont en augmentation depuis le début d'année (+12,3%), confirmant la tendance observée depuis plus de 10 ans dans notre département, mais également à l'échelle nationale. La lutte contre les VIF constitue un défi collectif particulièrement important. Dans ce cadre, plus de 400 militaires affectés en unités territoriales (COB / BTA), dans les PSIG, à la Maison de protection des familles (ex BPDJ) ainsi que les opérateurs de notre centre opérationnel, ont suivi une formation spécifique. Ce séminaire a été l'occasion de rappeler les conditions d'accueil d'une victime, les mécanismes du cycle de la violence et de l'emprise, l'évaluation du danger, et de souligner l'importance du travail partenarial en la matière.

En matière de lutte contre l'insécurité routière, le nombre d'accidents mortels ou corporels est à la baisse (-7), comme les victimes de la route (14 tués depuis le début de l'année en ZGN contre 19 à la même période en 2020 et 20 en 2019). La cause principale d'accident reste la vitesse excessive. C'est pour cette raison que le travail des gendarmes sur les routes reste orienté à titre principal contre ce fléau. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2021, les infractions à la vitesse constituent 71% du total des infractions de police de la route constatées par les gendarmes du Doubs. Nos deux priorités complémentaires sont l'alcoolémie au volant (651 infractions) et la conduite sous l'emprise de stupéfiants (639 infractions).

Grâce à la décrue progressive de la pandémie, le GGD 25 poursuit sa transformation en adaptant son offre de sécurité :

- Ainsi, le dispositif expérimental de gestion des événements (DGE) appliqué sur l'ensemble de la ZGN vise à ajuster l'organisation du service dédié à la gestion des interventions, en l'optimisant. Le dispositif est désormais mis en œuvre exclusivement de nuit (à compter de 19h00). Un nouveau bilan sera réalisé d'ici la fin de l'année afin d'étudier l'efficacité de ce dispositif et, si nécessaire, l'amender dans certains secteurs géographiques ou à certaines périodes de l'année.
- Le dispositif « Panneau Pocket », auquel certaines unités ont souscrit, permet, lui, de renforcer le lien de proximité avec les populations rurales. Son intérêt est de pouvoir diffuser en temps réel, des messages d'information, de prévention des risques et d'alerte à la population. Grâce à ce dispositif, vos administrés bénéficient directement, sur leur téléphone ou sur leur ordinateur, de l'ensemble des informations utiles, traditionnellement diffusées via les panneaux d'affichage.
- Enfin, en lien avec l'Association des maires du département du Doubs, j'ai le plaisir de vous annoncer que de nouvelles séances relatives à la « gestion des incivilités par les élus », dispensées par nos négociateurs régionaux, devraient être planifiées avant la fin de cette année.

Au titre des informations à connaître et à relayer, je profite de ce courrier pour porter à votre connaissance l'existence de la brigade numérique qui fonctionne 7/7 et H24. Cette unité peut renseigner en temps réel vos administrés mais également filtrer et réorienter les sollicitations les plus urgentes vers le centre opérationnel du GGD 25. Dès lors je vous propose d'insérer ce lien dans tous les portails internet de votre territoire (<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique>). De même je vous invite à nous suivre sur les réseaux sociaux ; vous y trouverez des informations utiles.

Enfin, je vous informe que, dans le cadre d'une démarche nationale, la gendarmerie du Doubs va prochainement vous solliciter afin de répondre à un court questionnaire anonyme relatif à vos attentes vis-à-vis de la gendarmerie. Je vous incite fortement à y répondre afin que les réponses soient confortées par un taux de participation significatif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Général Bruno GUYOT

